



NORD PAS-DE-CALAIS

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

59

62

Déclaration liminaire csa départemental janvier 2023

Monsieur le Directeur d'académie, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Le Sgen-CFDT Nord Pas de Calais vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2023.

Depuis 6 ans, la politique éducative de notre pays est constante et privilégie une gestion comptable, où l'éducation est une charge pour la nation et non un investissement pour l'avenir.

Dans ces conditions, la solution retenue pour faire baisser cette charge est toujours la même : supprimer des postes au prétexte que le nombre d'élèves diminue.

On aurait pu imaginer que les moyens dégagés par cette baisse démographique soient réinvestis pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Pour cela il aurait été possible de diminuer le nombre d'élèves par classe ou le nombre d'heures de cours des enseignants puisque le dernier rapport de la DEPP indique qu'ils sont supérieurs aux moyennes européennes.

Cela n'est bien entendu pas le cas à la rentrée 2023, dans le second degré au niveau national, 481 emplois d'enseignants seront supprimés en réponse à une baisse de 841 élèves.

Les personnels sont donc la variable d'ajustement, un chiffre donc, à quoi bon dans ces conditions, les écouter ou leur manifester de l'intérêt. Les changements sont donc imposés et parfois annoncés par voie de presse sans concertation ni information préalables.

C'est le cas pour ceux annoncés en sixième pour la rentrée 2023, on redéploie, verbe à la mode pour notifier un changement dans un contexte de baisse. Une heure de remédiation sera donc faite par on ne sait qui et les professeurs de technologie perdront ¼ des heures d'enseignement de la discipline et ils feront on ne sait quoi ... Ajustons la variable ...

Le redéploiement est également utilisé pour améliorer la qualité de la prise en charge des élèves à besoin particulier. C'est donc par la dégradation des conditions d'apprentissage d'autres élèves ou de travail des enseignants que cette amélioration a lieu. Le Sgen CFDT Nord Pas de Calais juge cette situation regrettable. Ces élèves et leurs parents méritent une prise en charge de qualité qui ne soit pas faite au détriment des autres élèves, mais il faudrait investir !

Cette vision uniquement comptable veut dans le même temps contraindre les personnels à travailler deux années supplémentaires, dans ce contexte d'incertitude et de défiance où la charge de travail et mentale des personnels ne font qu'augmenter d'année en année et où les salaires sont là aussi en dessous des moyennes européennes ce n'est pas acceptable. Le Sgen CFDT combattra cette réforme des retraites jusqu'à son retrait.

Au niveau académique, les effectifs sont légèrement en baisse ce qui entraîne la suppression de 310 ETP qu'importe si beaucoup de nos élèves sont plus défavorisés qu'ailleurs en France.

La dotation des collèges du Nord est donc également en baisse avec la suppression de 23,5 ETP en heure poste en partie compensée par l'augmentation de 8,5 ETP en HSA. Nous regrettons une nouvelle fois ce transfert qui dégrade les conditions de travail des enseignants.

La gestion de cette baisse de moyens et sans doute faite au mieux, nous en prenons acte.

Nous souhaitons cependant attirer de nouveau votre attention sur la comptabilisation des élèves d'ULIS dans la répartition des moyens départementaux. Il ne nous paraît pas acceptable que des établissements puissent perdre des moyens s'ils sont dotés d'une ULIS. Le Sgen CFDT Nord Pas de Calais propose donc, comme l'an dernier, que si cette situation se produit il soit mis en place un système de compensation pour corriger ces effets de seuil.

Pour terminer, nous tenons, une nouvelle fois, à remercier l'ensemble des personnels de vos services pour la qualité de leur travail et de leur écoute.